ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

FICHE DE POSTE À EXIGENCES PARTICULIÈRES

IDENTIFICATION DU POSTE	**REFERENCE**	**PEP2023-006-IME**
	INTITULÉ DU POSTE	**ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN IME**
	PLACE DU POSTE	Ces postes se situent au sein d'une unité d'enseignement. Lieux d'implantation : - IME Les Tamaris, IME Les Amandiers, IME Le Paradou, Marseille 08, - IME Escat, Marseille 13011, sur site IME Valbrise, - IME Plateforme autisme Ari, Marseille 13013, - IME Mont Riant, Marseille 13014, - IME DUE Apar, Marseille 13014, - IME Vert Pré, Marseille 13009, - IME Les Trois Lucs, IME Les Figuiers, Marseille 13012, - IME La Pépinière, La Ciotat, - IME Le Colombier, La Roque d'Anthéron, - IME Les Cyprès, Salon de Provence, - IME Les Fauvettes, Vitrolles.
PROFIL DU POSTE	**CADRE GENERAL**	L'IME est un établissement médico-social qui accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes déficients intellectuels ou polyhandicapés. Il conjugue au sein d'une même équipe institutionnelle, des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.
	FONCTIONS	L'enseignant, placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'IME, et sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH, propose et met en œuvre le volet pédagogique du Projet Individuel d'Accompagnement.
	MISSIONS	L'enseignant : - participe à l'élaboration du projet individuel d'accompagnement en étroite liaison avec le pôle thérapeutique et éducatif de l'établissement : définition du temps de scolarisation, objectifs et modalités d'apprentissage, - assure une mission d'enseignement auprès des élèves, en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, au sein de l'UE qui peut être interne à l'établissement ou externalisée dans une école ou un collège en fonction de l'âge des élèves, - formalise après évaluation une pédagogie adaptée et des parcours individualisés, - accompagne la scolarisation en milieu ordinaire, en apportant aux enseignants les démarches et les outils adaptés aux besoins des enfants et des adolescents ; - participe aux réunions d'équipe pluri disciplinaire, - participe aux équipes de suivi de la scolarisation, - est personne ressource auprès des équipes pédagogiques et partenaires de soins. NB : une mission de coordination pédagogique de l'UE peut être confiée à un des enseignants de l'unité.
	COMPETENCES	- Bonne connaissance de l'environnement institutionnel et réglementaire concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap ; - Aptitude au travail pluridisciplinaire et au partenariat ; - Capacité à mettre en œuvre des apprentissages et des adaptations pédagogiques selon les besoins des élèves en situation de handicap.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	**DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE**	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent.
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 210 du 2 février 2023.
	CONTACT	IEN ASH responsable du dossier : Mme Le Mercier, IEN ASH Ouest ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr 0490490178